



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

### AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2026 DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que :

Lors de la séance régulière tenue le 18 novembre 2025, le conseil municipal a adopté, en conformité avec l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances régulières pour l'année 2026, qui se tiendront le mardi à la salle du Complexe multifonctionnel Agnico Eagle situé au 16, rue des Rapides à Preissac et débuteront à 19h30, aux dates indiquées ci-dessous :

Réunion régulière (19h30)
Mardi 13 janvier
Mardi 10 février
Mardi 10 mars
Mardi 14 avril
Mardi 12 mai
Mardi 9 juin
Mardi 14 juillet
Mardi 11 août
Mardi 8 septembre
Mardi 13 octobre
Mardi 10 novembre
Mardi 8 décembre

Donné à Preissac ce 11<sup>e</sup> jour de décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.0 du code municipal le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11<sup>e</sup> jour de décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier